

# Communiqué de presse

Liège, le 5 juillet 2018

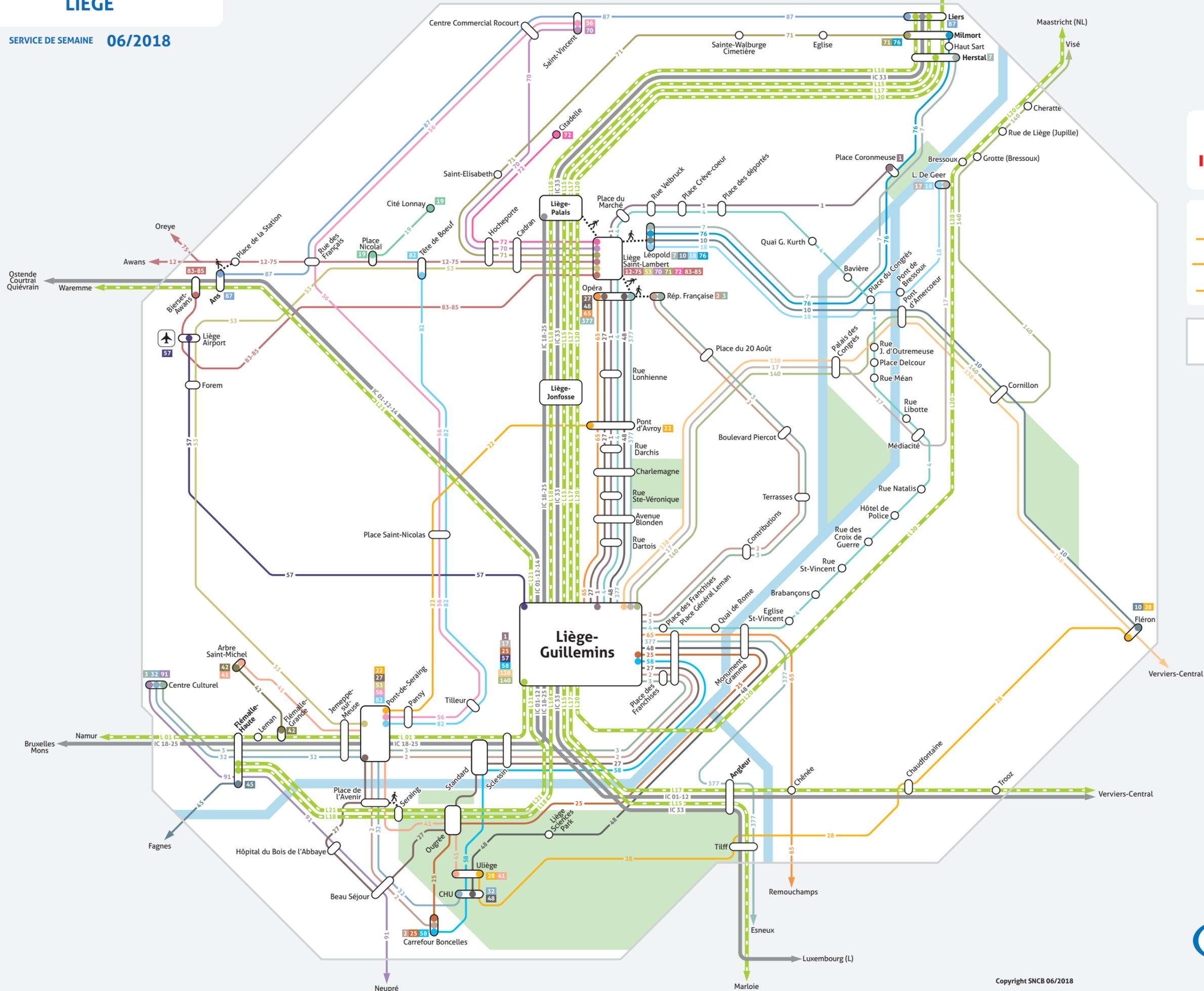
## La SNCB et le TEC lancent le City Pass : un nouvel abonnement train + bus au sein de l'agglomération liégeoise

**La SNCB et le TEC ont lancé, depuis ce 1<sup>er</sup> juillet, le City Pass, un nouvel abonnement intégré permettant d'emprunter les trains de la SNCB et les bus du TEC au sein de l'agglomération liégeoise. Ce nouvel abonnement a été présenté aujourd'hui à la gare de Liège-Guillemins, en présence du Ministre fédéral de la Mobilité, François Bellot, du Ministre wallon de la Mobilité et des Transports, Carlo Di Antonio, et du Bourgmestre de Liège, Willy Demeyer.**

Selon une enquête du SPF Mobilité, 82 % des déplacements domicile-travail en Wallonie sont effectués seul en voiture. En ce qui concerne l'agglomération liégeoise, elle est la plus congestionnée de Wallonie. Pour inciter davantage les habitants de celle-ci à recourir aux transports en commun et à profiter des avantages qu'ils peuvent apporter en termes de mobilité, de sécurité, de durabilité et de compétitivité, la SNCB et le TEC ont développé le City Pass, un abonnement qui permet aux voyageurs d'emprunter les trains de la SNCB et les bus du TEC dans une zone couvrant à la fois les pôles d'emploi les plus importants de la métropole liégeoise et les principaux pôles scolaires (dont celui du CHU/ULiège). Cette nouvelle offre tarifaire intermodale s'adresse notamment aux travailleurs, aux étudiants et aux élèves qui se déplacent fréquemment de et vers la Ville de Liège et/ou de et vers les villes et communes avoisinantes.

L'objectif de la SNCB et du TEC est de favoriser la complémentarité de leurs deux réseaux et d'offrir ainsi les meilleures solutions de déplacements en transports publics et ce, en fonction du moment souhaité par le voyageur. Ce nouveau produit, le City Pass, constitue une alternative avantageuse aux abonnements actuels et répond favorablement aux attentes des voyageurs, en termes de souplesse et de facilité d'utilisation.

Concrètement, la zone de validité du City Pass, qui correspond à la zone de congestion de l'agglomération liégeoise, inclut les zones TEC du centre de Liège (zone 5810) et de ses communes limitrophes (zone 5820) et de nombreuses gares de la SNCB (Ans, Flémalle-Haute, Flémalle-Grande, Leman, Jemeppe-sur-meuse, Pont-de-Seraing, Sclessin, Angleur, Chênée, Bressoux, Liège-Guillemins, Liège-Jonfosse, Liège-Palais, Herstal, Milmort, Liers, Trooz et Tilff ). Tant la gare que l'aéroport de Bierset sont également repris dans cette zone de validité. En outre, le City Pass est lancé en parallèle avec l'amélioration de l'offre de la SNCB dans la province de Liège grâce à l'ouverture depuis le 10 juin dernier de la ligne 125A entre Flémalle-Haute et Liège-Guillemins, des gares de Seraing et d'Ougrée ainsi que



### Relations Ferroviaires

- IC** IC 01-03 RELATIONS IC
- L** L 01 RELATIONS L

### Lignes de Bus

- 28** LIGNE DE BUS
- 28** TERMINUS
- ARRÊT

ZONE TARIFAIRE CITY PASS

de la gare de Chaudfontaine début septembre, toutes trois faisant partie de la zone de validité du City Pass.

La ligne 41 du TEC est également prolongée jusqu'au Sart-Tilman, permettant d'assurer une liaison train/bus jusqu'au domaine universitaire.

Pour les voyageurs de 25 ans et plus et pour les navetteurs qui effectuent des déplacements « domicile-travail », l'abonnement mensuel City Pass est disponible au prix de 50€ et l'abonnement annuel au prix de 500€. Pour les voyageurs de moins de 25 ans, le tarif est quant à lui de 25€ pour un abonnement mensuel et de 250€ pour un abonnement annuel. Dans les prochains mois, un second nouveau produit sera également mis en vente : le City Pass 24h. Au prix de 6 euros, il permettra de voyager librement, pendant 24h, sur les deux réseaux au sein de cette même zone.

Le City Pass est en vente :

- aux guichets de la SNCB lors du premier achat (ainsi que sur les autres canaux de vente lors du renouvellement de l'abonnement : site web, automates de ventes)
- dans les canaux de vente TEC suivants : ESPACES TEC, E-SHOP, SELF et EASY PAY (renouvellement par virement bancaire).

François BELLOT, le Ministre fédéral de la Mobilité, se réjouit du lancement du City Pass à Liège : « Grâce au City Pass, les transports en commun deviennent encore davantage une véritable alternative durable pour la voiture. Le City Pass permet de se déplacer entre pas moins de 22 gares SNCB dans l'agglomération liégeoise. Des produits tels que le City Pass contribuent à encourager le navetteur à changer de mode de transport, ce qui se traduira à terme par une amélioration de la mobilité. »

Carlo DI ANTONIO, Ministre wallon de la Mobilité : « Le transfert modal wallon, de la voiture individuelle vers les transports en commun, ne peut se faire sans une offre de transport qui réponde efficacement aux besoins des citoyens. C'est pourquoi je me réjouis des connexions entre la ville et les pôles d'emplois les plus importants de l'agglomération liégeoise ! Le City Pass est donc un atout considérable dans cet objectif de transfert modal, inscrit dans la vision FAST pour la mobilité wallonne. »

Pour Sophie DUTORDOIR, CEO de la SNCB, « la SNCB entend pleinement contribuer à l'amélioration de la mobilité dans notre pays en développant constamment son service pour ses clients, notamment via le lancement d'un produit tel que le City Pass au sein de l'agglomération liégeoise et le renforcement de notre offre de trains » et pour Vincent PEREMANS, Administrateur Général du TEC, « l'amélioration de la mobilité en milieu urbain passe par une meilleure intégration des modes de transport, en termes de correspondances, d'information et de tarifs. Le City Pass proposé par le TEC et la SNCB répond à ces exigences ».

[Service de presse SNCB](#)

Emilie Rossion  
0473 13 97 58  
[emilie.rossion@sncb.be](mailto:emilie.rossion@sncb.be)  
[www.sncb.be](http://www.sncb.be)

[Service de presse TEC](#)

Carine Zanella  
04/361.94.18  
[carine.zanella@tec-wl.be](mailto:carine.zanella@tec-wl.be)  
[www.infotec.be](http://www.infotec.be)

